



Meilleurs vœux 2022

Mes chers administrés,

C'est dans un contexte sanitaire encore bien particulier que nous commençons cette nouvelle année 2022. En faisant mienne cette citation : *"Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain"*, c'est avec ces mots que je vous souhaite, au nom de l'Équipe Municipale, une belle et heureuse année 2022.

La priorité est bien sûr la santé, puis le bonheur et le succès, ainsi que le dynamisme et l'espoir d'accéder à des jours meilleurs et plus sereins.

Permettez-moi tout d'abord de m'adresser à toutes celles et ceux qui ont perdu cette année un être cher, en leur témoignant toute ma compassion et mon soutien. Je leur souhaite tout le courage nécessaire pour surmonter cette épreuve.

Je pense aussi à nos malades en leur souhaitant un prompt rétablissement en 2022.

Je pense enfin à tous nos nouveaux habitants et nouveau-nés et je leur souhaite la bienvenue et une vie longue et heureuse dans notre commune.

La crise sanitaire a été le sujet majeur de l'actualité en 2021, et a pesé fortement sur l'activité économique et sociale de notre pays, entraînant parfois des manques de fournitures.

Néanmoins, certaines activités, comme les bars et restaurants, ont pu rouvrir, pour le salut de leur entreprise, et pour redonner un souffle à notre vie sociale.

Les fêtes se sont déroulées, certes avec des contraintes, mais ont permis à chacun de retrouver des moments de convivialité et de partage.

Mon vœu le plus cher en 2022, est de pouvoir retrouver toutes nos activités et manifestations en toute sérénité.

Hélas, une nouvelle fois, nous ne pouvons pas organiser la cérémonie de vœux cette année, compte tenu de la situation sanitaire, mais nous nous rattraperons dans le courant de l'année à une autre occasion.

En 2021 à Félines, nous avons profité des différentes animations malgré les contraintes dans l'organisation, entraînant parfois une baisse de fréquentation.

Je pense à notre fête patronale. Elle a eu lieu malgré tout, sans les chars fleuris, sans le manège d'autos tamponnantes et sans le repas du comité du samedi soir.

Souhaitons que la fête patronale de cette année, ainsi que toutes les animations et activités retrouvent leurs airs d'autrefois, redonnant à notre commune son image dynamique et attractive. La réussite dépend évidemment de la participation et de la mobilisation de nous tous et du contexte sanitaire.

J'en profite pour remercier chaleureusement et féliciter le Comité d'Animation ainsi que l'ensemble des associations et bénévoles de la commune, qui se dévouent tout au long de l'année pour animer Félines.

En 2021 nos activités municipales ont été nombreuses.

Le projet d'aménagement de notre ancien couvent est maintenant presque abouti, avec la création des sept logements et de la salle d'exposition dans l'ancienne chapelle. La chaudière aux granulés de bois assure le chauffage de l'ensemble du bâtiment. Le coût total de cette opération s'élève à 1 200 000 €. Le financement est assuré par 70 % d'aides et 30 % de financement propre. Les aides viennent de la Région Auvergne Rhône Alpes, de l'État, de l'Europe, du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay. Le financement propre est assuré par un prêt, qui sera remboursé par les loyers à venir sur une durée d'amortissement d'une dizaine d'années.

Des travaux d'enrobé sur les voiries d'Almance, Auffour et Mortessagne ont été réalisés en juillet et permettent une meilleure circulation de nos usagers. Les 100 000 € nécessaires ont été subventionnés à hauteur de 40 % par l'État et le Conseil Départemental de la Haute-Loire.

La carte communale partielle est toujours en cours d'élaboration en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et les services de l'État. Une étude environnementale est en cours avec la

Mission Régionale d'Autorité Environnementale. Ce document d'urbanisme définira le périmètre à construire sur l'axe "Chamborne - Le Bourg" avec la volonté de créer une zone d'activités à Chamborne et un lotissement dans le bourg.

L'adressage a vu le jour dans notre commune. J'en profite pour rappeler aux retardataires leur obligation de fixer leur numéro sur l'entrée de leur propriété, visible du passage extérieur pour faciliter la distribution des colis, du courrier ou l'accès des services et secours.

Enfin nous avons acquis un nouveau matériel pour le gravillonnage des routes en hiver et nous avons remis en état l'étrave pour un matériel de déneigement plus efficace.

2022 sera une aussi année riche pour nos activités municipales.

Après un remaniement partiel de l'équipe en janvier, nous allons continuer les travaux de l'ensemble des dossiers en cours, cités ci-dessus.

L'extérieur de l'ancien couvent sera aménagé, avec la création d'abris pour voitures, de nouvelles toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite, la pose de volets extérieurs aux logements du couvent, ainsi que des plantations et de nouvelles allées piétonnes.

Les 200 000 € estimés pour ces travaux vont faire l'objet de demandes de subventions afin de réduire l'autofinancement.

Nous continuerons l'entretien des voiries avec en prévision une participation financière pour la création de la desserte forestière de Vacheresse réalisée en partenariat avec les communes de Monlet et Bellevue la Montagne, cette dernière étant maître d'ouvrage.

Nous prévoyons de réaliser des plantations d'arbres dans les biens communaux et sectionnaux qui le permettent. Cette opération a pour objectif de valoriser des terrains souvent laissés en friche, de constituer une richesse économique future pour la commune, de compenser en partie le déboisement occasionné par la création de la zone d'activités au Nord de Chamborne.

En 2022, nous signerons l'acte d'achat d'un bâtiment dans le bourg qui fera l'objet d'une étude sur la possible création d'une salle polyvalente plus fonctionnelle et le transfert éventuel des services de la mairie pour une meilleure accessibilité. Les réflexions sont à venir pour ces futurs projets.

Nous aurons aussi le recensement de la population, du 19 janvier au 21 février. Il sera confié à l'agent recenseur André MATHIEU de Félines. Il est nécessaire d'en rappeler à tous l'importance.

Si toutefois vous hésitez sur le choix de votre commune de recensement car vous habitez la moitié de l'année sur une autre commune, je vous invite à vous faire recenser à Félines. Cela accroît la population de notre commune, et par conséquent les dotations. En effet, celles-ci sont très souvent basées sur le nombre d'habitants de la commune. Cette dernière décennie, notre population a augmenté. Pour information, au 1^{er} janvier 2022 le chiffre de l'INSEE indique 332 habitants.

Enfin, un changement de personnel interviendra avec le départ en retraite de notre agent technique Jean Luc QUINTIN auquel nous souhaitons une belle et longue retraite bien méritée.

Merci à Jean-Luc pour la qualité de son travail, son assiduité et les nombreux services rendus.

Un nouvel employé communal arrivera début janvier pour le remplacer.

Je pense aussi à tous nos services publics, principalement le personnel soignant qui intervient auprès de nos malades et personnes âgées pendant cette crise sanitaire, Merci à l'ADMR et au SSIAD.

Concernant les travaux de notre intercommunalité, il existe une opération d'amélioration de l'habitat par l'octroi d'aides soumises à des critères précis auxquelles tout propriétaire peut prétendre.

Nous travaillons aussi sur un projet alimentaire territorial, sur le développement économique, notamment la filière bois ou encore le secteur alimentaire avec une nouvelle unité de production de champignons de Paris sur Chaspuzac pour laquelle un grand nombre d'emplois est à pourvoir.

Je termine avec un affectueux clin d'œil à notre première centenaire à Félines, Raymonde, et je lui souhaite toute la santé pour cette année 2022. Je vous réitère à toutes et tous mes vœux de bonne et heureuse année en vous témoignant ma profonde reconnaissance ainsi que mes cordiales et fidèles salutations.

Philippe MEYZONET

Maire de Félines

**Vice Président de la Communauté
d'Agglomération du Puy en Velay**